

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 juin 2018

### Communication Alternative Améliorée

## La Croix-Rouge française et la Fondation d'entreprise FDJ® s'associent autour d'un nouveau projet engagé : « Communiquons autrement ! »

Alors que de nombreux pays européens ont fait de la Communication Alternative Améliorée (CAA) une démarche nationale, pour permettre aux citoyens qui ont des troubles de la parole et/ou du langage, de pouvoir communiquer et d'interagir, la France reste largement en retard. Particulièrement engagée sur la participation des personnes en situation de handicap, la Croix-Rouge française a décidé de développer ces dispositifs sur l'ensemble de ses établissements et services. Cette initiative a vu le jour grâce au financement et à l'implication de la Fondation d'entreprise FDJ®, qui, forte d'une nouvelle orientation, s'engage pour « L'égalité des chances par le jeu » et a fait le choix de soutenir la Croix-Rouge française en finançant cette nouvelle démarche insuffisamment déployée en France et pourtant essentielle.

« Il est aujourd'hui intolérable que des citoyens en situation de handicap, quel que soit leur handicap, ne puissent toujours pas, en 2018, exprimer librement leurs envies et leurs choix. Notre association porte de nombreuses propositions simplifiant l'accès à ces outils et optimisant leur utilisation : il est grand temps que la France s'engage pour que la liberté d'expression soit une réalité pour chaque citoyen ! » Professeur Jean-Jacques Eledjam, Président de la Croix-Rouge française.

Pour Isabelle Delaplace, Déléguée Générale de la Fondation d'entreprise FDJ®, « le projet « Communiquons Autrement ! » s'inscrit parfaitement dans les nouvelles orientations de la Fondation d'entreprise FDJ® qui met le jeu au service de l'égalité des chances. La dimension ludique du dispositif facilite l'accès aux bénéficiaires de ce projet. Ces personnes en situation de handicap peuvent communiquer de façon plus simplifiée et ainsi mieux s'insérer dans la société. »

### Aujourd'hui, en France, certains citoyens ne peuvent pas exprimer leurs envies et leurs choix

Pour de nombreux citoyens en situation de handicap et dans l'impossibilité de s'exprimer verbalement, ou difficilement, c'est encore extrêmement compliqué en France, d'accéder à un mode de communication adapté leur permettant d'interagir.

Plusieurs pays européens ont pourtant mis en place des dispositifs permettant aux personnes de bénéficier facilement d'une évaluation des besoins en communication, d'un choix éclairé de l'outil adapté et des moyens de l'obtenir, afin de pouvoir communiquer avec leurs parents, leurs amis, d'exprimer leur choix, leurs avis sur ce qui les concerne directement et d'accéder au numérique.

La Croix-Rouge française déplore le retard pris par la France sur ce sujet alors que d'autres pays ont fait de la communication des personnes en situation de handicap une démarche nationale. Et pourtant l'article 24 de la convention internationale des personnes en situation de handicap, ratifiée par la France, rappelle ce droit fondamental. La Croix-Rouge française invite à mettre en œuvre rapidement le volet national polyhandicap paru en 2017 qui prévoit des mesures à cet effet.

À l'heure de la transition numérique et du développement des aides électroniques, il est urgent et indispensable de remédier à cette situation et la Croix-Rouge française attend des pouvoirs publics qu'ils se saisissent de la proposition 97 du Rapport Taquet/Serres par la mise en œuvre d'une véritable stratégie nationale sur le sujet.

### « Communiquons autrement ! » : offrir la liberté d'expression à tous les citoyens

Alors que le mandat de la Fondation d'entreprise FDJ® touchait à sa fin, et au vu de l'évolution de la société française qui a fait émerger de nouveaux besoins et de nouveaux risques d'inégalité, FDJ a repensé à l'action de sa Fondation. Désormais, la Fondation d'entreprise FDJ® agit en faveur de l'inclusion de chacun, en soutenant des projets d'intérêt général destinés à des personnes en difficulté, quelles qu'en soient les raisons (âge, handicap, précarité économique, sociale ou culturelle...), partout en

France (en particulier dans les quartiers sensibles et zones rurales), afin qu'elles puissent réaliser leur potentiel et exprimer leur talent. La Fondation d'entreprise FDJ® a choisi de soutenir des projets à dimension ludique, collaborative ou (ré)créative dans les domaines de l'éducation, la formation et l'insertion dans la société.

Ainsi, c'est tout naturellement que la Fondation d'entreprise FDJ® a décidé de soutenir financièrement l'initiation et le déploiement du projet « Communiquons Autrement ! » imaginé par la Croix-Rouge française.

La Communication Alternative et Améliorée, numérique ou non, propose des moyens de communication adaptés (gestes, symboles, synthèses vocales, logiciels...) aux personnes qui ne parlent pas ou qui ont des difficultés de communication, pour favoriser leur autonomie et l'exercice de leur pleine et entière citoyenneté.

Le projet « Communiquons autrement ! » a pour objectif de permettre à toute personne en situation de handicap d'apprendre à communiquer, à exprimer des choix, des attentes, grâce à des outils numériques, des logiciels ludiques et adaptés de Communication Alternative et Améliorée.

Dans ce cadre, grâce au soutien financier de la Fondation d'entreprise FDJ®, la Croix-Rouge française a décidé de s'engager à former l'ensemble de ses professionnels à la démarche de Communication Alternative et Améliorée et déploie dans plus de 70 établissements et services accompagnant des enfants et des personnes adultes, rencontrant des troubles de la parole et du langage, des kits numériques de communication adaptés aux besoins et demandes des personnes.

Une approche dans laquelle le jeu prend une place prépondérante afin de favoriser l'appropriation par les personnes en situation de handicap. Il permet de déclencher la notion et la prise de conscience du rapport de cause à effet entre l'utilisateur et l'outil de CAA.

S'il favorise l'autonomie des personnes en situation de handicap, ce projet permet également aux professionnels d'acquérir de nouvelles compétences et de découvrir le champ des possibles des outils numériques. Les aidants familiaux y sont également étroitement associés. La Fondation d'entreprise FDJ® continue naturellement à s'investir spécifiquement pour l'intégration et la réinsertion des personnes en situation de handicap en utilisant le jeu comme un levier de l'égalité des chances et ainsi aider chacun à prendre conscience de son potentiel et améliorer son quotidien en s'intégrant dans la société.

« Notre association porte de nombreuses propositions simplifiant l'accès à ces outils et optimisant leur utilisation : il est grand temps que la France s'engage pour que la liberté d'expression soit une réalité pour chaque citoyen ! » Professeur Jean-Jacques Eledjam, Président de la Croix-Rouge française.

#### **L'engagement sanitaire et social de la Croix-Rouge française :**

Présente dans le secteur sanitaire, social et médico-social, la Croix-Rouge française, qui a pour ambition de se positionner comme incubateur d'innovation à partir des personnes elle-même, privilégie toujours l'autonomie et la participation sociale de toute personne en situation de vulnérabilité, en l'accompagnant au plus près de ses besoins et de ses attentes, dans une démarche volontariste de bienveillance impliquant collectivement l'ensemble de ses professionnels.

Elle est en mesure de concevoir des réponses souples et innovantes qui dépassent les clivages traditionnels et permettent un accompagnement global et adapté de la personne sur l'ensemble de son parcours de vie.

#### **La Croix-Rouge française et les personnes en situation de handicap en 2017 :**

- > **3 600** personnes accompagnées, **2 695** salariés
- > **10** établissements de travail protégé : établissements et services d'aide par le travail (ESAT), entreprises adaptées (EA)
- > **44** établissements et services pour adultes : maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers d'accueil médicalisé (FAM), foyers de vie, foyers d'hébergement, services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU)...
- > **49** établissements et services pour enfants : instituts médico-éducatifs (IME), établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), centre d'accueil familial spécialisé (CAFS), service départemental d'accompagnement comportemental (SEDAC)...

#### **A propos de la Fondation d'entreprise FDJ®**

Après 25 ans d'action en faveur du sport pour tous, la Fondation d'entreprise FDJ® fixe un nouveau cap à son action et s'engage désormais pour favoriser l'Égalité des chances par le jeu, dans les domaines de l'éducation, la formation et l'insertion avec un nouveau programme d'action sur 5 ans.